

# L'épargne des classes moyennes au Cameroun

## Une économie en marge du système bancaire



Yves MINTOOGUE

Mars 2017

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

*Cette note a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut français des relations internationales (Ifri), l'Association du notariat francophone (ANF), l'Association ELAN-CDC et le Conseil supérieur du notariat (CSN).*

ISBN : 978-2-36567-640-3

© Tous droits réservés, Ifri, 2017

Couverture : © Ammonite/Shutterstock.com

### **Comment citer cette publication :**

Yves Mintoogue, « L'épargne des classes moyennes au Cameroun. Une économie en marge du système bancaire », *Notes de l'Ifri*, Ifri, mars 2017.

### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

### **Ifri-Bruxelles**

Rue Marie-Thérèse, 21 1000 – Bruxelles – BELGIQUE

Tél. : +32 (0)2 238 51 10 – Fax : +32 (0)2 238 51 15

E-mail : [bruxelles@ifri.org](mailto:bruxelles@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

# Auteur

**Yves Mintoogue** est jeune chercheur en science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP). Il a été membre du groupe de recherche « Les Classes moyennes en Afrique » de LAM/Science Po Bordeaux de 2011 à 2013. C'est dans ce cadre qu'il a mené, en 2012, l'enquête sur laquelle s'appuie cette note. Lauréat de la Bourse « Mondialisation et Études culturelles » du Centre Pompidou en 2013, il a travaillé au service « Recherche et Mondialisation » de cette institution. Il a aussi été lauréat de la Bourse doctorale de la Fondation Martine Aublet (Musée du Quai Branly) pour l'année académique 2013-2014. Sa thèse en cours porte sur les mobilisations populaires et la créativité politique durant la lutte d'indépendance au Cameroun (1945-1960).

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LE RETOUR DE LA CROISSANCE : UN RETOUR DES CLASSES MOYENNES ?.....</b>	<b>9</b>
<b>Les années 1980 et 1990 : crise et déclassement social.....</b>	<b>9</b>
<b>Le retour de la croissance : embellies et fragilités pour les classes     moyennes.....</b>	<b>10</b>
<b>LES CLASSES MOYENNES CAMEROUNAISES : ÉLÉMENTS DE REPÉRAGE .....</b>	<b>13</b>
<b>Des classes moyennes diplômées et pluriactives .....</b>	<b>13</b>
<b>Des revenus variés, un sentiment prégnant de vulnérabilité     et d’insatisfaction .....</b>	<b>16</b>
<b>UNE ÉPARGNE DIVERSIFIÉE, SOUVENT EN DEHORS DES CIRCUITS DE L’ÉCONOMIE DE MARCHÉ.....</b>	<b>20</b>
<b>La défiance des classes moyennes à l’égard de l’offre bancaire.....</b>	<b>20</b>
<b>L’attractivité croissante des établissements de microfinance .....</b>	<b>23</b>
<b>Les tontines : un système d’épargne et de crédit informel     et innovant .....</b>	<b>25</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>

# Introduction

Au Cameroun, l'action gouvernementale dans les domaines économique et social est rythmée par le thème de la « lutte contre la pauvreté ». Cette dernière est présentée comme la priorité absolue depuis le tournant des années 2000 qui a vu le pays retrouver le chemin de la croissance, après plus d'une décennie de crise économique. En 2003, l'adoption d'un « document de stratégie pour la réduction de la pauvreté » visant à obtenir l'élection du pays à la très convoitée « initiative PPTE<sup>1</sup> » a été présentée par les thuriféraires du régime comme la preuve de sa détermination à réduire sensiblement la pauvreté au moyen d'une croissance économique qu'on annonçait forte et de l'amélioration de la gouvernance. Entre-temps, le refrain incantatoire de « l'Émergence en 2035 » est venu s'ajouter à celui des « Grandes Ambitions », nouveau slogan préféré du régime de Paul Biya, au pouvoir depuis 1982.

La relance économique ne s'est toutefois pas encore traduite par un relèvement important du pouvoir d'achat de la majorité de la population du pays. Depuis le début des années 2000, le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a baissé de 2,7 %, passant de 40,2 % en 2001 à 37,5 % en 2014<sup>2</sup>. Mais le nombre de pauvres en valeur absolue, lui, a augmenté, passant de 6,2 millions en 2001 à 8,1 millions en 2014, du fait d'une forte croissance démographique (2,6 % par an) combinée au faible recul de l'incidence de la pauvreté.

Du reste, c'est uniquement en milieu urbain que la pauvreté a reculé au Cameroun ces deux dernières décennies, d'après les statistiques officielles. Et c'est dans les deux villes prises en compte dans le cadre de cette étude que son recul a été le plus significatif. À Douala, elle serait passée de 49 % en 1996 à 10,9 % en 2001 pour tomber à 5,5 % en 2007 ; à Yaoundé, elle serait passée de 37,3 % en 1996 à 13,3 % en 2001 et à 5,9 % en 2007<sup>3</sup>. Ce phénomène urbain semble avoir pour corollaire un

---

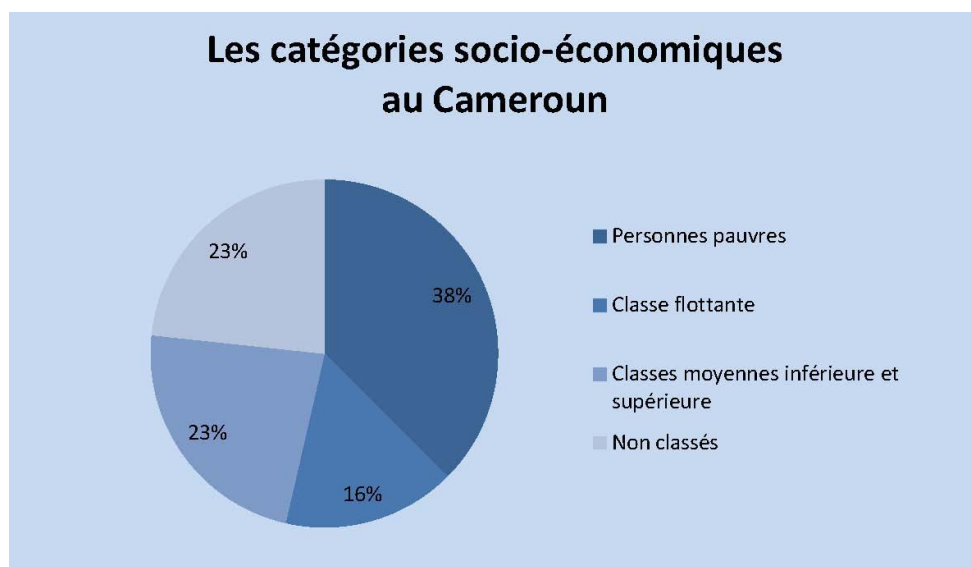
1. Une initiative lancée en 1996 par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, visant l'annulation ou la réduction de la dette des pays les plus pauvres.

2. Voir Institut national de la statistique (INS), *Quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4)*, Yaoundé, 2014, p. 15-19. Ces évaluations sont à relativiser, dans la mesure où le seuil de pauvreté monétaire utilisé dans le cadre de ces enquêtes est un seuil unique en milieu rural et en milieu urbain, alors que le coût de la vie est bien plus élevé en ville.

3. *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, août 2009, p. 35. Ces données proviennent des « Enquêtes camerounaises auprès des ménages » (ECAM), menées par l'INS,

accroissement des « classes moyennes » camerounaises. D'après les estimations de la Banque africaine de développement (BAD), les classes moyennes représentaient 39,2 % de la population en 2010, dont 23,1 % appartenant à la « classe flottante » et 16,1 % aux « classe moyenne inférieure » et « classe moyenne supérieure »<sup>4</sup>. Les pauvres, quant à eux, représentent 37,5 % de la population actuelle du pays, alors qu'ils étaient 39,9 % en 2007 et 40,2 % en 2001<sup>5</sup>.

**Graphique 1**



Synthèse réalisée à partir des données de la BAD (2011) et de l'INS du Cameroun (ECAM 4).

L'enquête de terrain réalisée pour cette étude (voir encadré p. 7-8) montre que la situation économique des classes dites « moyennes » reste fragile. Bien que leur pouvoir d'achat connaisse une embellie depuis la fin des années 2000 et que le nombre de ménages et d'individus susceptibles

respectivement en 1996, 2001, 2007 et 2014. Pour chacune de ces enquêtes, l'échantillon qui a servi à la collecte des données était constitué de plusieurs milliers de ménages (12 847 ménages, pour ECAM 4) de toutes les régions du pays et en tenant compte des zones urbaines, semi-urbaines et rurales ainsi que de la densité de la population.

4. Voir BAD, *The Middle of the Pyramid: Dynamic of the Middle Class in Africa*, Tunis, 2011, p. 5. La BAD distingue trois sous-catégories de classes moyennes africaines. 1) La classe flottante (*floating class*) qui est constituée de personnes qui émergent à peine de la pauvreté, avec un pouvoir d'achat de 2 à 4 \$/jour. C'est le groupe qui a connu la croissance la plus rapide sur le continent ces dernières années ; il constituait 20 % de la population africaine en 2010. La classe flottante reste très vulnérable et toujours susceptible de retomber dans la pauvreté. 2) La classe moyenne inférieure (*the lower middle class*) qui jouit d'une aisance relative, avec des revenus se situant entre 4 et 10 \$/jour qui lui permettent de consommer au-delà du minimum vital et d'épargner. 3) Et enfin la classe moyenne supérieure (*upper middle class*) dont les revenus se situent entre 10 et 20 \$/jour.

5. Voir Institut national de la statistique (INS), *Quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4)*, op. cit., p. 15-16.

d'être intégrés dans cette catégorie, du fait de leurs revenus, soit de nouveau croissant, un fort sentiment d'instabilité et d'incertitude économique demeure. Cette peur du déclassement est en partie liée à la forte dépendance de certains à la conjoncture, ainsi qu'à un climat peu favorable à l'entrepreneuriat local et entretenu par la pression fiscale, les tracasseries administratives et la corruption qui gangrène l'administration et divers secteurs de l'économie.

L'épargne, en dépit de tout, occupe une place importante dans l'économie des ménages des classes moyennes. Ce sentiment de vulnérabilité fait d'ailleurs parti des moteurs de cette pratique. Ces ménages mettent un point d'honneur à épargner, afin d'être capable de gérer d'éventuels imprévus (une hospitalisation par exemple), ou pour réaliser des projets d'investissement de long terme (aspiration à la propriété) qui renforceraient leur stabilité.

Quelles formes prend cette épargne ? Pour une bonne part, elle se constitue en dehors des circuits formels de l'économie de marché, dans des tontines. Celles-ci se caractérisent notamment par leurs modes de fonctionnement ambivalents, dans la mesure où elles reposent sur des réseaux de solidarité « traditionnels », tout en reprenant certains aspects du fonctionnement des entreprises capitalistes, tels que l'application des taux d'intérêt. Ainsi, si le besoin d'épargner est parfois compromis par la solidarité familiale qui aide les plus démunis à survivre et à obtenir les moyens de se prendre en charge, ces deux nécessités se concilient bien dans les tontines qui sont des structures sociales d'assistance et de solidarité autant que des structures d'épargne et de crédit. Beaucoup recourent néanmoins à différents types d'épargne, de manière complémentaire, et les pratiques budgétaires varient d'un ménage à l'autre. Cela est dû en partie à la diversité des situations que regroupent ces classes moyennes, en dépit des caractéristiques communes.

Il conviendra de s'arrêter sur les principales caractéristiques de ceux qui se considèrent « ni riches, ni pauvres », pour ensuite explorer la place qu'ils accordent à l'épargne, les formes qu'elle prend, les canaux par lesquels elle se constitue ainsi que les fonctions qu'elle joue. Mais au préalable, les situations et les pratiques économiques des catégories sociales intermédiaires demandent à être resituées dans le cours des évolutions socio-économiques récentes du pays.

## Contexte de l'enquête

Pour cette étude, 33 entretiens<sup>6</sup> ont été menés avec des personnes qui partagent une position sociale particulière : celle de l'espace social intermédiaire dans la société camerounaise. Leur situation se trouve dans l'entre-deux : elles peuvent subvenir aux besoins de base et ne sont donc pas en situation de grande pauvreté, mais restent éloignées de l'aisance des plus riches et gèrent leur budget avec parcimonie. Au sein du groupe enquêté de « ni riches, ni pauvres », nous avons choisi des profils variés en termes de métiers (fonctionnaires, commerçants, indépendants, salariés, etc.), d'origine régionale, de genre, d'âge, etc. (voir liste détaillée en annexe 1). Huit enquêtés sont des femmes. L'âge varie entre 26 et 47 ans : quatre personnes dans l'échantillon ont moins de 30 ans, 24 sont trentenaires et cinq sont quarantenaires. Neuf enquêtés vivent et travaillent à Douala, tandis que les 24 autres vivent à Yaoundé.

Douala et Yaoundé sont les deux villes les plus importantes du Cameroun par la densité de leurs populations respectives, par leur marché du travail et par leur importance économique (Douala), administrative et/ou politique (Yaoundé). Elles comptent chacune près de trois millions d'habitants, d'après les données officielles<sup>7</sup>.

Douala, ville portuaire située dans la région du Littoral, au fond du golfe de Guinée, est la capitale économique. C'est le principal centre d'affaires et la plus grande ville du pays, par sa population aussi bien que par son étendue<sup>8</sup>. Elle compte 75 % des industries du pays ainsi que 60 % des PME, 35 % des unités de production, 65 % des grandes entreprises, 55 % des moyennes entreprises. Y est réalisé 62 % du chiffre d'affaires national et 45 % des emplois offerts par les entreprises s'y retrouvent.

---

6. Un questionnaire standard de 78 questions a été soumis à chacun des enquêtés, suivi d'un entretien semi-directif. Le questionnaire et l'entretien portaient non seulement sur les revenus et les habitudes de consommation mais aussi sur les modes de vie, le milieu familial et social d'origine, l'éducation, le parcours professionnel, les loisirs, les influences culturelles, les opinions religieuses ou encore les comportements politiques.

7. Pour plus de détails, voir [www.populationdata.net](http://www.populationdata.net), consulté le 30 octobre 2016.

8. L'évaluation de la population de Douala a souvent alimenté des querelles de chiffres. Plusieurs observateurs estiment que la ville compterait plutôt entre 3 et 5 millions d'habitants, et que sa population est régulièrement sous-évaluée, du fait des méthodes de recensement mais aussi des logiques politiciennes et électoralistes visant à réduire le poids démographique de cette métropole jugée « rebelle », source d'inquiétude pour le régime en place.



Le secteur privé et surtout le secteur informel y sont les principaux pourvoyeurs d'emplois, loin devant la fonction publique<sup>9</sup>. Aussi la ville est en expansion perpétuelle, la surface du périmètre urbain de Douala étant estimée à 18 000 ha en 2010 alors qu'elle n'était que de 6 700 ha en 1982<sup>10</sup>.

Yaoundé, capitale politique, est située plus à l'est, dans la région du Centre. C'est le siège des institutions politiques et des services administratifs. La ville compte peu d'industries et de grandes entreprises privées ; le privé est dominé ici par le secteur tertiaire. De fait, la fonction publique y recrute beaucoup plus et y est plus prisée qu'à Douala. Mais une grande partie de l'activité salariale repose aussi sur le secteur informel. Yaoundé connaît une croissance urbaine particulièrement forte depuis plus d'une vingtaine d'années, qui s'élève à 8 % par an.

---

9. En 2007, les emplois générés par le secteur informel à Douala étaient estimés à 73 %, dont plus de la moitié étaient occupés par des femmes. Le secteur privé, pour sa part, générait plus de 20 % des emplois. La population de la ville a été multipliée par 2,3 entre 1987 et 2005.

10. Communauté urbaine de Douala, *PDU/POS de Douala. Diagnostic consolidé et scénarios de développement*, juin 2011, p. 47. Par la suite, on écrira « CUD » pour « Communauté urbaine de Douala ».

# La crise économique et le retour de la croissance : un retour des classes moyennes ?

La situation des « classes moyennes » – comme la réalité sociale que recouvre le slogan de la « lutte contre la pauvreté » – est intimement liée à la sévère crise économique qu’a connue le pays entre 1985 et 1996 et qui a donné lieu à une dégradation sans précédent des conditions de vie des Camerounais depuis l’indépendance, en 1960.

## Les années 1980 et 1990 : crise et déclassement social

Jusqu’au milieu des années 1980, le Cameroun<sup>11</sup> était considéré comme l’une des économies les plus prospères d’Afrique subsaharienne. Sa croissance avait atteint les 10 % en 1978, 1979 et 1980, boostée par les ressources issues de l’exportation des cultures de rente (cacao, café, tabac et coton notamment) et surtout par l’exploitation de ses ressources pétrolières à partir de 1977. Mais dès 1985, une baisse brutale des recettes du pays due à l’effondrement des cours des produits d’exportation sur le marché mondial est venue mettre un terme à cette période faste et au « miracle camerounais<sup>12</sup> ». Le café et le cacao ont perdu 60 % de leur valeur entre 1985 et 1988, tandis que le pétrole perdait 65 % de la sienne. S’y est ajoutée la dépréciation du dollar (de 40 % par rapport au Franc CFA), monnaie dans laquelle étaient libellées toutes les recettes d’exportation du Cameroun. La crise a été aggravée par des facteurs internes, notamment le mode de gestion prébendier et clientélaire des ressources de l’État ainsi que celles des entreprises publiques et parapubliques<sup>13</sup>. Ce qui explique d’ailleurs, au moins en partie, que le gouvernement ait tardé à prendre des mesures visant à contrôler ses dépenses et à réduire ses investissements, laissant le déficit se creuser. La crise économique n’en a été que plus longue

---

11. La population du pays est estimée à 22 millions habitants.

12. Voir J.-J. Aerts *et al.*, *L’Économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000.

13. Voir F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 41-46.

et plus sévère. Entre 1985 et 1988, les recettes du pays ont chuté de 29 %. L'économie est entrée en récession, atteignant -13,3 % en 1988. De nombreuses entreprises et banques parapubliques ont dû déposer leurs bilans. En septembre 1988, le pays s'est engagé dans un programme d'ajustement structurel avec le FMI et l'État camerounais a drastiquement baissé les salaires des fonctionnaires en 1993. L'année suivante, le franc CFA<sup>14</sup> a été dévalué. Mais ces mesures qui s'accompagnaient notamment de la privatisation d'entreprises publiques, n'ont pas conduit au redressement de la situation économique du pays.

Le Cameroun a été le pays d'Afrique qui a connu la plus forte récession durant la crise des années 1980 et 1990<sup>15</sup>, celle-ci entraînant une dégradation brutale des conditions de vie de la population et un déclassement accéléré des catégories sociales à revenus moyens. Le gel des recrutements dans la fonction publique, la faillite d'un nombre considérable d'organismes étatiques et d'entreprises publiques, les licenciements dans les entreprises privées (20 % de diminution des effectifs) ont fait passer le taux de chômage urbain de 7,3 % à 24,6 % en dix ans<sup>16</sup> ; ceci dans un contexte où la croissance de la population urbaine du pays atteignait un taux parmi les plus élevés dans les pays du sud<sup>17</sup>. La baisse des revenus tirés de la vente du cacao et du café avait en effet incité de nombreux jeunes à quitter les campagnes pour migrer en ville. Le pouvoir d'achat et la marge de manœuvre économique des ménages camerounais s'étaient étiolés progressivement, la consommation par tête se réduisant à un rythme de 4 à 5 % par an pendant une décennie environ<sup>18</sup>.

## **Le retour de la croissance : embellies et fragilités pour les classes moyennes**

La crise s'est progressivement atténuée à partir de 1996 avec un nouveau programme de réformes et de mesures macroéconomiques qui se sont traduites par une reprise de la croissance dès cette même année. En 2003, le Cameroun a adopté une stratégie globale de réduction de la pauvreté qui a abouti à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en avril 2006 (après un report en août 2004). Celle-ci lui a permis de bénéficier d'une annulation de dette de

---

14. La monnaie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à laquelle appartient le Cameroun.

15. Voir J.-J. Aerts *et al.*, *L'Économie camerounaise*, *op. cit.*

16. *Ibid.*, p. 231.

17. Voir J.-C. Willame, « Les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique africaine*, n° 18, 1985, p. 44-70.

18. Voir J.-J. Aerts *et al.*, *L'Économie camerounaise*, *op. cit.*, p. 5.

3 475 milliards de dollars de la part de ses principaux créanciers internationaux, avec un réinvestissement des fonds ainsi générés dans le financement de projets de développement du pays. Mais le taux de croissance économique du pays est jusqu'à présent demeuré inférieur à la barre annuelle des 7 %, jugée nécessaires sur la période 2010-2020 pour atteindre les objectifs de « lutte contre la pauvreté » fixés dans le *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi* (DSCE), adopté en 2010<sup>19</sup>. La croissance n'a en effet pas été constante depuis la fin de la crise. Sa moyenne annuelle était de 4,6 % entre 1996 et 2001 ; elle a reculé à 3,6 % durant la période 2001-2007 ; en 2008 et 2009, elle est tombée encore plus bas, respectivement à 2,9 % et 1,9 %, du fait de la crise économique et financière mondiale, conjuguée à la baisse de la production pétrolière et à la faiblesse de l'offre en énergie qui freine l'activité économique dans le pays. Elle s'est enfin stabilisée entre 4 et 5 % depuis le début de la décennie 2010.

Dans la seconde moitié des années 2000, une conjugaison de facteurs internationaux et locaux a donné lieu à un renchérissement du coût de la vie<sup>20</sup>, dans un contexte où aucune mesure n'avait été prise jusque-là pour que la croissance retrouvée se traduise par une amélioration des revenus distribués et du pouvoir d'achat des Camerounais qui s'était brutalement détérioré durant la décennie de crise déjà évoquée. Tout ceci, couplée à de vives tensions politiques dues à la volonté du président Paul Biya de modifier la constitution du pays pour briguer un nouveau mandat présidentiel et conserver la pouvoir, a débouché sur des tensions sociales et des émeutes urbaines en février 2008, notamment dans les villes de Douala et de Yaoundé<sup>21</sup>. Après une répression sanglante, le pouvoir camerounais a dû prendre des mesures économiques et sociales pour faire retomber la tension. La plus significative a été la revalorisation des salaires des personnels de l'État de l'ordre de 15 % et la hausse du salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) de 23 000 (46 \$) à 28 216 francs CFA (56,40 \$) par mois. En juillet 2014, après une importante hausse des prix des produits pétroliers, le gouvernement a consenti une nouvelle augmentation des salaires de l'ordre de 5 % tandis que le Smig passait à 36 270 FCFA (72,54 \$ environ), soit une revalorisation de 28,1 %.

---

19. Voir Institut national de la statistique (INS), *Quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4)*, op. cit, p. 2.

20. *Ibid.* : « En effet, l'inflation qui était jusque-là maîtrisée autour de 2,3 % en moyenne annuelle entre 2001 et 2007, s'est établie à 5,3 % en 2008, consécutive à la flambée des cours mondiaux des produits alimentaires de grande consommation ayant un fort contenu en importation au Cameroun, notamment le riz, le blé, la farine de blé et le poisson congelé. »

21. Voir B. Pierre Kamé, *Les Émeutes du Renouveau. Cameroun, février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2009. Voir aussi : *Cameroun : une répression sanglante à huis clos (25-29 février 2008)*, rapport de l'Observatoire national des Droits de l'Homme, 2009.

Après l'effondrement économique des années 1980, le pouvoir d'achat des Camerounais connaît donc une relative embellie, quoi qu'elle soit tardive. Mais beaucoup de ceux qui jouissent d'un niveau de vie moyen estiment ne pas être à l'abri d'un déclassement, dans la mesure où deux ou trois mois sans salaire, ou encore le tarissement de leurs sources de revenus secondaires mettraient sérieusement à mal leur capacité à subvenir aux nécessités de base de leurs familles. Ce d'autant plus que les charges ne se limitent pas toujours à la famille nucléaire. Si l'épargne est souvent difficile à constituer dans ces conditions, elle est pourtant perçue comme capitale par les principaux concernés et comme une voie qui permettrait d'atteindre une réelle stabilité économique.

# Les classes moyennes camerounaises : éléments de repérage

Sur un plan strictement économique, les données de l'enquête se caractérisent par une fourchette de revenus assez large. Elle fait écho aux trois sous-catégories de classes moyennes africaines que distingue la BAD : la classe flottante, constituée de ceux qui émergent à peine de la pauvreté avec un pouvoir d'achat entre 2 et 4 \$/jour ; la classe moyenne inférieure, jouissant d'une aisance relative, avec des revenus entre 4 et 10 \$/jour ; et la classe moyenne supérieure dont les revenus se situent entre 10 et 20 \$/jour.

Les écarts de revenus des personnes enquêtées – qui se présentent toutes comme « ni riches, ni pauvres » – sont significatifs, et leurs situations socio-économiques plurielles. Les personnes enquêtées partagent en revanche certaines caractéristiques communes, propres aux groupes sociaux en tension entre une vulnérabilité latente (caractérisée par une forte dépendance aux effets de conjoncture) à laquelle elles s'efforcent de se défaire, et des aspirations d'ascension socio-économiques ambitieuses. Cette tension a été décrite comme un élément majeur de définition des « classes moyennes africaines<sup>22</sup> ». Quelques-unes des caractéristiques qu'elles partagent nous semblent d'autant plus importantes à mentionner qu'elles sont apparues comme des tendances lourdes au cours de notre enquête et fournissent des clés explicatives importantes sur les formes que va prendre l'épargne de ces classes moyennes.

## Des classes moyennes diplômées et pluriactives

Le marché de l'emploi de Douala et Yaoundé est caractérisé par un haut niveau de scolarisation, à telle enseigne que les actifs du secteur informel de ces villes ont par exemple un niveau scolaire deux fois plus élevé que

---

22. Voir par exemple D. Darbon et C. Toulabor (dir.), *L'Invention des classes moyennes africaines. Enjeux politiques d'une catégorie incertaine*, Paris, Karthala, 2014.

ceux observés dans les grandes villes d'Afrique de l'Ouest<sup>23</sup>. Du reste, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Cameroun étant l'un des plus élevés du continent<sup>24</sup>, on comprend aisément que les « ni riches, ni pauvres » camerounais jouissent d'un niveau d'instruction particulièrement élevé. Ainsi, parmi les 33 personnes enquêtées, 30 ont un niveau d'études universitaire. Deux ont un niveau secondaire ; il s'agit de Paul, 34 ans, agent immobilier à Douala, et de Léonard, 38 ans, producteur et vendeur de yaourts à Yaoundé. Victor, 30 ans, vendeur à la sauvette, est le seul à avoir un niveau d'études primaires. Pour la grande majorité d'entre eux, la qualité de l'éducation de leurs enfants constitue une priorité majeure.

Les revenus des enquêtés issus de leurs activités principales respectives oscillent entre 85 000 francs CFA (170 \$) et 1 million de francs CFA (2 000 \$) par mois. C'est Mireille, une hôtesse de caisse âgée de 37 ans, employée à l'hôpital de la Cité verte à Yaoundé, qui perçoit le revenu le plus bas généré par son activité principale. Paul, dont l'activité principale génère le revenu le plus élevé est un consultant de 30 ans installé à Douala. Le revenu moyen mensuel des enquêtés issu de l'activité principale est de 310 151 FCFA environ (620,30 \$), soit 10 338 FCFA/jour (20,67 \$).

L'activité principale de 21 enquêtés relève du secteur privé ; ils sont salariés pour les uns, entrepreneurs ou travailleurs indépendants pour les autres (7 d'entre eux sont à Douala et 14 à Yaoundé). Deux d'entre eux sont des fonctionnaires qui ne considèrent pas leur emploi dans la fonction publique comme leur activité principale, et investissent l'essentiel de leur temps et de leurs ressources dans d'autres activités qui relèvent du secteur privé. Leurs salaires de fonctionnaire constituent à leurs yeux un revenu supplémentaire et secondaire. Huit enquêtés ont leurs activités principales respectives dans la fonction publique et sont tous installés à Yaoundé. Trois enquêtés exercent principalement dans le secteur informel et un autre exerce une profession libérale.

La pluriactivité est une donnée très importante ici, puisque la majorité des enquêtés (20 au total) cumule deux ou trois emplois ou activités économiques, que ce soit dans le public, le privé ou l'informel. En effet, dans la fonction publique comme dans le secteur privé et l'informel, les enquêtés jugent leurs revenus « faibles » ou « insuffisants » pour leur

23. Voir Communauté urbaine de Douala, *PDU/POS de Douala, op.cit.*, p. 62.

24. Voir *Bulletin d'information de l'ISU* (Institut de statistiques de l'Unesco), « Tendances dans l'enseignement supérieur : l'Afrique subsaharienne », décembre 2010, n° 10, disponible sur : [www.uis.unesco.org](http://www.uis.unesco.org), consulté le 31 octobre 2016.

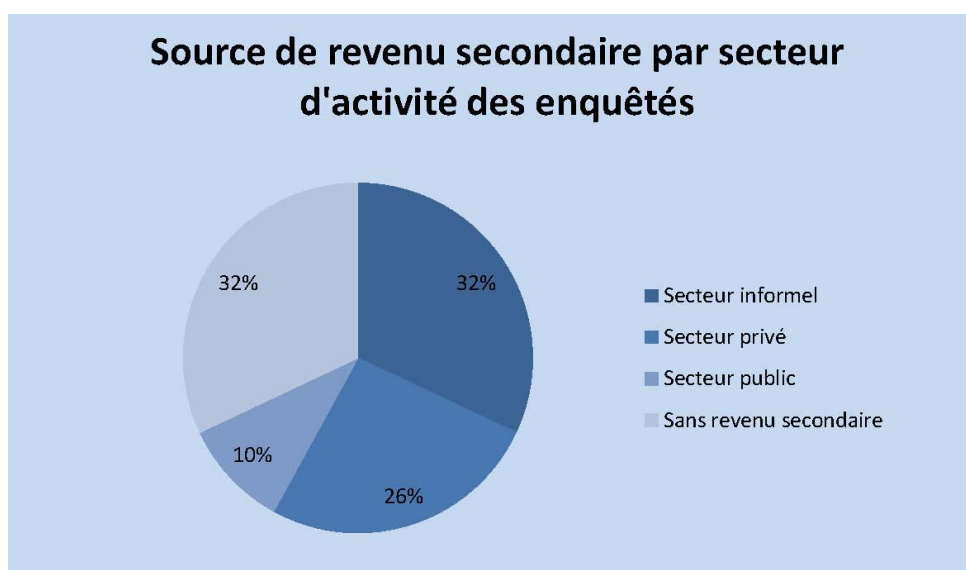
assurer des conditions de vie décentes et leur permettre de supporter les charges auxquelles ils doivent faire face. Angèle, professeure de lycée à Yaoundé, explique par exemple : « On est obligé de trouver de petits emplois pour arrondir les fins de mois ; sinon, on tombe dans la corruption. »

Afin d'améliorer leur niveau de vie, la majorité des enquêtés cumule alors les métiers et les activités génératrices de revenus. Le revenu mensuel supplémentaire le plus faible (généré par une activité secondaire) s'élève à 25 000 FCFA (50 \$) et le plus élevé à 1 million de FCFA (2 000 \$). La moyenne des revenus mensuels supplémentaires des enquêtés s'élève à 209 500 FCFA soit 419 \$ (13,96 \$/jour).

Les activités secondaires les plus représentées sont l'enseignement, la consultance, l'entrepreneuriat, le commerce, le transport, l'agriculture et l'élevage. Ces sources de revenus supplémentaires proviennent en majorité des secteurs informel et privé : 12 enquêtés – exerçant pour la plupart dans le privé et la fonction publique – ont une ou plusieurs activités secondaires dans l'informel. Quatre sources secondaires de revenus proviennent du secteur public. Certains enquêtés perçoivent aussi des revenus issus d'un investissement (cas de Benoit, propriétaire d'une moto-taxi, ou de Mathurin, responsable du service commercial d'une entreprise privée et propriétaire d'une maison mise en location).

Cette diversification des activités professionnelles et des sources de revenus leur permet d'échapper à une situation financière quotidiennement tendue et de pouvoir épargner ou investir pour s'assurer une stabilité sociale.

**Graphique 2**





## Des revenus variés, un sentiment prégnant de vulnérabilité et d'insatisfaction

En dépit du cumul des activités, la grande majorité des enquêtés juge toujours ses revenus « faibles » ou du moins « insuffisants » pour couvrir les charges essentielles auxquelles elle fait face (nutrition, logement, santé, éducation des enfants, transport, etc.). Les raisons de cette insatisfaction ne sont pas les mêmes pour tous ; car s'ils ont en commun de se situer entre les « riches » et les « pauvres », nos enquêtés ont en revanche des revenus particulièrement variés. En conséquence, leurs niveaux de vulnérabilité et de frustration diffèrent aussi.

Pour les plus précaires, le jugement de « faiblesse » des revenus traduit une réelle fragilité, voire une précarité économique. Il s'agit des ménages que la BAD classe dans la catégorie « flottante », disposant d'un revenu situé entre 2 et 4 \$ par jour et par tête.

C'est le cas de la famille de Léonard, petit entrepreneur dans l'informel qui fait dans la production artisanale et la vente des yaourts. Son foyer de quatre personnes dispose d'un revenu par tête de 37 500 FCFA par mois (75 \$), soit 1 250 FCFA par jour (2,5 \$/jour) ; et Joël, ingénieur en informatique employé contractuel au ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, avec un revenu par tête mensuel de 39 300 FCFA (78 \$/mois), soit 2,6 \$/jour pour les cinq personnes vivant dans son foyer. Tous les deux vivent à Yaoundé et cumulent chacun au moins deux activités. Léonard peine à dégager suffisamment de ressources financières pour pouvoir recruter un ou deux employés et réduire ainsi la charge de travail qui repose sur lui-même dans son activité productrice ; tandis que Joël souhaiterait déménager dans une maison plus spacieuse, convenant à la taille de son foyer, mais estime que ses revenus ne le lui permettent pas, pour le moment.

Pour ceux qui disposent d'un niveau de vie moyen plus correct, cette insatisfaction traduit surtout l'écart entre les aspirations (acquérir un terrain, une maison, un véhicule) et les moyens disponibles pour les réaliser, plutôt que des difficultés à subvenir aux nécessités de la vie quotidienne.

L'exemple de Banong est à cet égard éclairant. Marié et père de deux enfants, cet inspecteur des régies financières de 37 ans gagne 170 000 FCFA/mois (340 \$ environ) auxquels s'ajoutent 480 000 FCFA (960 \$) de primes, tous les trois mois. S'ajoutent à ses revenus de fonctionnaire du ministère des Finances ceux d'un second emploi d'attaché

d'enseignements à l'université de Yaoundé 2 où il suit aussi un cursus doctoral. Il est par ailleurs propriétaire d'un taxi. Mais pour Banong, ses revenus sont « faibles » car tous ses besoins ne sont « pas vraiment » satisfaits. S'il a eu les moyens de s'offrir une voiture, cette dernière ne roule pas tous les jours : « Maintenant je vais à pied ; j'ai eu un accident avec mon véhicule et je vais à pied. Je n'arrive pas à le réparer. Ça fait à peu près deux semaines. » Des réparations trop onéreuses ou le coût du carburant peuvent donc parfois le contraindre à recourir à d'autres moyens de transport. Et plus loin, il évoque son projet d'achat d'un terrain qu'il a du mal à réaliser pour l'instant, en dépit de son épargne.

Pour ceux qui disposent des revenus les plus élevés de notre échantillon, c'est plutôt le nombre élevé de personne à charge, dû au « devoir de solidarité », qui grève leur budget et les contraint à se restreindre dans leurs dépenses, ce qui provoque tiraillements et frustrations.

Le cas de Julien, *Key account manager* (commercial) dans une entreprise de vente de logiciels informatiques à Douala, disposant d'un salaire de 500 000 FCFA (1 000 \$) par mois, en est une bonne illustration. Son récit met en lumière un tiraillement entre des envies qu'il pourrait combler (partir en vacances ou voyager dans diverses régions du pays, par exemple), d'une part, et le souci de soutenir des membres de sa famille (mère, petit frère, nièces et neveux) en situation difficile, d'autre part. Des actes de solidarité que Julien dit vivre comme une obligation éthique et morale, dans un contexte où il serait indécent de ne se soucier que de soi-même. Ici encore, ces tensions sont caractéristiques des « classes moyennes africaines » qui disposent d'un revenu relativement confortable, mais tiennent à préserver une barrière symbolique entre elles et les plus riches, dont les pratiques sont perçues comme ostentatoires<sup>25</sup>.

---

25. Voir C. Nallet, « Identifier les classes moyennes africaines. Diversité, spécificités et pratiques de consommation sous contrainte », *Note de l'Ifri*, Ifri, décembre 2015, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

### **Julien, 34 ans, commercial dans une entreprise de logiciels informatiques à Douala**

« Si mon revenu était pour moi seul, je trouverais que pour ma première année de travail dans cette multinationale, ça ne serait pas mauvais. Avec bien sûr des perspectives [d'augmentations salariales]. Mais ce n'est pas assez, parce qu'en Afrique, les revenus c'est pour beaucoup de personnes. Donc ce n'est pas assez, pour être clair. [...] Je réussis à subvenir à mes besoins en termes nutritionnels, en termes sanitaires, oui... En tout cas si je chope une vraie grosse maladie je peux avoir des soucis, même si j'ai une couverture maladie de 80 % ; mais il satisfait mes besoins minimums, parce que je ressens aussi le besoin de pouvoir aller en vacances à Garoua, par exemple [...] ; ou à Kribi. Et ça, je ne peux pas me le permettre. Je ressens le besoin de m'acheter un vrai *smartphone*, je ne peux pas me le permettre ; je ressens souvent le besoin de m'acheter une nouvelle chemise... Donc il résout mes besoins minimums. Les besoins minimums, c'est manger, se soigner tant qu'on n'a pas une maladie très grave, prendre son taxi, voyager, appeler au téléphone, ça va. [...]

Si je consacrais strictement mon salaire à moi tout seul, il ne couvrirait pas vraiment tout, mais la quantité des besoins diminuerait. [...] À présent, mon petit frère habite avec moi. C'est un ingénieur informaticien encore en formation (en stage). Il y a ma maman qui a la petite pension qu'a laissée feu son mari, il est hors de question que si elle a des besoins, je ne lui porte pas secours. Actuellement, nous sommes en train de construire une maison pour ma maman, nous avons dit 100 000 francs par mois, mais à présent il y a un besoin d'envoyer 300 000 francs dans les jours qui viennent, pour l'achat des tôles ; donc les besoins, si on commence à les énumérer, on ne va plus s'arrêter. Il y a mon frère qui est décédé qui a laissé deux enfants. Bien que leur maman travaille, ce sont tout de même les enfants de mon frère ; donc il faut s'assurer qu'ils ont l'essentiel. Il y a même aussi un ami qui a un problème, quelqu'un avec qui tu as cheminé et qui n'a pas encore eu la chance d'avoir un revenu suffisant ; il faut lui donner un coup de main, ce d'autant plus que lui aussi t'a souvent donné un coup de main. [...] Au point qu'il m'est déjà arrivé d'avoir des difficultés pour prendre mon taxi le matin, ou de payer ma facture d'eau avec des pénalités...

Je pense avoir connu certaines difficultés et devoir quelque chose à la société. La société camerounaise et africaine m'impose d'aider aussi ceux qui sont autour de moi. Je ne sais même pas si le bon mot c'est

"m'impose"... Je ressens cela comme une obligation morale. Et puis, comment je raisonne ? Est-ce que j'ai vraiment le droit d'aller me prélasser sur les plages de Kribi pendant mes vacances parce que j'en ai les moyens, alors que je sais très pertinemment en partant que j'ai laissé un frère qui a besoin de 10 000 francs, ou même qui est malade ? C'est peut-être aussi dû à mon éducation familiale, religieuse et traditionnelle, à la relation qui nous lie, à la société dans laquelle nous sommes... C'est dû à beaucoup de choses. Il arrive même de se sentir mal à l'aise de pouvoir bénéficier d'un certain statut alors qu'à côté de soi il y a tellement de gens qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins ».

Cette difficulté à satisfaire tous leurs besoins, pour les uns, et leurs aspirations pour les autres, nourrit une frustration générale qui n'est pas propre à ces catégories sociales. Elle est largement partagée au sein de la société camerounaise, alimentée par le renchérissement des coûts des denrées alimentaires, du logement, des transports et de l'éducation qui sont les principales dépenses de la majorité de nos informateurs. Tout ceci se déroule dans un contexte où la corruption mine la société et est perçue par les enquêtés, avec le népotisme, comme ayant évincé le mérite et la compétence comme critères d'ascension sociale. Ces fléaux nuisent autant à l'emploi qu'au climat des affaires. Dans l'édition 2016 de l'indice de perception du climat des affaires *Doing Business* de la Banque mondiale, le Cameroun occupe le 172<sup>e</sup> rang sur 189 pays<sup>26</sup>.

---

26. Pour plus de détails, voir [doingbusiness.org](http://doingbusiness.org), consulté le 25 mai 2016.

# **Une épargne diversifiée, souvent en dehors des circuits de l'économie de marché**

Loin d'être des facteurs d'inhibition, le sentiment de vulnérabilité et d'incertitude ainsi que la frustration ambiante semblent plutôt stimuler le besoin d'épargner de ceux qui ne s'estiment « ni pauvres, ni riches », pour prévenir les aléas et se mettre à l'abri d'un éventuel déclassement social. Créativité et imagination sont mobilisées pour parvenir à mettre de l'argent de côté de façon quotidienne, hebdomadaire et/ou mensuelle, en fonction de la fréquence des revenus et de l'usage qu'ils envisagent d'en faire. Ainsi, les Camerounais de classes moyennes font souvent recours, simultanément ou alternativement, à trois principales structures d'épargne à travers les banques commerciales, les établissements de microfinance et les tontines.

## **La défiance des classes moyennes à l'égard de l'offre bancaire**

Parmi les 33 personnes interrogées, 30 possèdent un compte bancaire et 23 affirment qu'elles épargnent régulièrement des sommes plus ou moins importantes. Mais elles ne sont que 14 à épargner sur leur compte bancaire. Du reste, huit d'entre elles recourent parallèlement aux tontines ; le compte bancaire est donc pour elles un moyen d'épargne parmi d'autres. Six personnes seulement affirment y épargner de façon exclusive.

Pour la plupart, les comptes bancaires sont domiciliés dans des établissements de microfinance plutôt que dans des banques classiques. La grande majorité des Camerounais entretient avec le système bancaire classique des rapports empreints de défiance. Les banques sont encore très orientées vers les grandes entreprises qu'elles considèrent comme « la clientèle la plus solvable et fiable ». Elles apportent très peu leur concours aux particuliers et éprouvent beaucoup de réticence à financer les petits entrepreneurs. Les institutions bancaires sont par conséquent restées fermées à de nombreuses catégories socioprofessionnelles (tels que les agriculteurs, les petits commerçants, les petits entrepreneurs, etc.) et ne

commencent réellement à toucher les classes moyennes que depuis peu. Leur volonté accrue d'atteindre un public plus large s'exprime notamment à travers l'expansion récente du service *mobile money*, un porte-monnaie électronique disponible dans une quinzaine de pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Disponible au Cameroun depuis 2011 et proposé par les opérateurs locaux de téléphonie, en partenariat avec des banques, le service *mobile money* permet aux clients d'effectuer, à partir de leurs téléphones portables, des transactions financières aussi diverses que le transfert d'argent, le paiement des factures d'eau ou d'électricité ou encore l'achat d'un billet d'avion électronique. L'État camerounais s'y est intéressé à son tour et travaille depuis 2015 à la mise en place d'un système de paiement des impôts et taxes par *mobile money*<sup>27</sup>.

Il n'est pourtant pas certain que ce service, aussi attractif soit-il, permette de booster le taux de bancarisation au Cameroun, car point n'est besoin de disposer d'un compte bancaire pour pouvoir effectuer des transactions financières *via* son téléphone portable. Il suffit d'ouvrir un compte *mobile money*, *via* son téléphone portable, auprès d'un des opérateurs téléphoniques du pays et de le créditer en suivant la même procédure que pour une recharge de crédit téléphonique. Des partenariats signés avec différentes sociétés commerciales locales permettent aux opérateurs téléphoniques de servir d'interface à leurs abonnés qui peuvent ainsi payer leurs factures d'électricité ou d'eau, acheter un billet d'avion, etc.<sup>28</sup> Pour l'heure, à l'échelle nationale, « moins de 5 % de la population totale dispose d'un compte ou utilise les services bancaires de crédit, contre 7 % en Côte d'Ivoire et 40 % au Maroc<sup>29</sup> ». Il s'ensuit une faible densité de la couverture géographique des services bancaires, à raison d'une agence pour 149 000 habitants<sup>30</sup>.

Paul, 34 ans et agent immobilier à Douala, est l'un des quatre enquêtés sans compte bancaire : « Ça ne m'intéresse pas encore, explique-t-il ; les banques ne sont pas très sûres ». Charlie, 32 ans et professeur de mathématiques, est du même avis :

« Je ne fais pas confiance aux banques. Le système bancaire dans notre pays n'est pas assez fiable ; parce que vous pouvez garder votre argent dans une banque et demain ou après-

---

27. Voir « Le *mobile money* prend ses marques au Cameroun » (dossier), *Investir au Cameroun*, n° 38, juin 2015, p. 8-13, disponible sur : [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 4 octobre 2016.

28. *Ibid.*

29. Voir Ministère des Finances (MinFi), *Évaluation du secteur de la microfinance au Cameroun*, août 2011, p. 15. Ces données concernent le système bancaire classique et n'intègrent pas les microfinances.

30. *Ibid.*, p. 16.

demain, vous entendez que la banque a fermé. Et vous n'entrez plus jamais en possession de votre dû. J'en veux pour preuve la caisse d'épargne de la poste. Il y avait une caisse d'épargne à la poste. Mon argent, l'argent de ma grande sœur, l'argent de ma mère est resté à la poste jusqu'à aujourd'hui ; on n'a jamais pu le récupérer. Et on ne nous a jamais expliqué ce qu'il s'est passé. Donc moi, je n'ai pas confiance. [...] Même à la BICEC<sup>31</sup> où je suis, c'est un compte courant, je n'ai pas de compte d'épargne là-bas ; donc on vire seulement mon salaire là-bas et à la fin du mois, j'enlève tout ; même cinq francs ne restent pas. »

Du reste, jusqu'au milieu des années 2000, l'État a lui-même contribué à tenir une bonne partie de la population en dehors du système bancaire, puisque les salaires de la majorité des agents de la fonction publique leur étaient versés non par virement sur compte bancaire mais plutôt en mains propres et en espèce, dans les guichets du trésor public.

Ce sont surtout les enquêtés ayant les revenus les plus élevés – au-delà de 600 000 et 700 000 FCFA (environ 1 350 \$) – qui choisissent d'épargner dans les banques, probablement incités par le fait qu'elles leur accordent, somme toute, plus de facilités de crédits qu'à ceux qui ont des revenus plus faibles. Mais les griefs à l'encontre des banques et les commentaires sur leur faible attractivité proviennent aussi de ceux-là même qui y épargnent. Médard, journaliste, consultant en communication et enseignant dans une école de journalisme à Yaoundé, épargne exclusivement sur compte bancaire, mais reste très critique à l'égard des banques : « Ces banques-là n'accordent même pas d'[important] crédits. Elles passent le temps à vous appâter [...] ». Pour lui, les montants des crédits accordés sont généralement bas et ne permettent pas des investissements aussi importants que la construction d'une maison. Il constate aussi que les banques sont très souvent à court de liquidités : « J'ai ma carte bancaire, [...] mais si tu es malade là, le week-end, tu vas chercher ton propre argent et on te dit qu'il n'y a pas d'argent. Tu fais le tour de la ville ; même le peu d'essence que tu avais [dans ta voiture] fini. Alors qu'on te coupe de l'argent pour ça chaque mois ». En dépit de ces critiques, Médard refuse pour sa part de se tourner vers les tontines. Il dit avoir vécu une mauvaise expérience au sein de l'une d'entre elle, où « conflits d'ego et les querelles oiseuses » se multipliaient.

Pour Éric, ingénieur agronome de formation et cadre dans une compagnie d'assurances à Yaoundé – dont le revenu compte parmi les plus élevés de l'échantillon – le crédit bancaire est en soi une forme d'épargne.

---

31. Une des plus importantes banques du pays.

C'est même pour lui « la seule possibilité qu'on a vraiment d'épargner » (voir son récit en annexe 2). En dépit de ses critiques, Médard a lui aussi obtenu de sa banque un prêt de trois millions de francs CFA qu'il rembourse mensuellement à hauteur d'un tiers de son salaire de journaliste dans un média d'État. Son cabinet de consultance ouvert trois ans plus tôt et qui avait un chiffre d'affaires de 100 millions de FCFA au moment de l'enquête a majoritairement été financé « sur fonds propres », mais complété par un crédit contracté, lui aussi, auprès de sa banque.

En somme, ce sont surtout les « classes moyennes supérieures » qui épargnent dans les banques, puisque les populations aux revenus moins importants ne les trouvent pas avantageuses.

## L'attractivité croissante des établissements de microfinance

Le désamour de la majorité des classes moyennes à l'égard du système bancaire classique a profité aux établissements de microfinance (EMF), en dépit des problèmes que connaissent certains d'entre eux et qui ne les mettent pas complètement à l'abri de la crise de confiance dont souffre l'institution bancaire<sup>32</sup>. C'est dans des EMF que de petits entrepreneurs tels que Léonard (producteur de yaourts à Yaoundé), Hervé, 31 ans (chauffeur de taxi à Yaoundé) ou Bergeratou, 38 ans (guide touristique), ont ouvert leurs comptes bancaires. Mireille, agent de la fonction publique employée au ministère de la Santé à Yaoundé a, elle aussi, préféré s'orienter vers une microfinance qu'elle estime plus adaptée à ses « petits revenus » et soutient que c'est le cas pour beaucoup de ses collègues. Les EMF ont connu un essor remarquable au cours de la décennie 1990 et ont progressivement occupé le terrain délaissé par les banques en s'ouvrant aux petits épargnants et en facilitant les conditions d'octroi de crédits. Elles ont ainsi réussi à attirer de nombreux Camerounais qui évoluaient jusque-là en marge du secteur bancaire classique ainsi que les micro-entreprises du secteur informel. En 2012, on comptait officiellement 509 EMF agréées au Cameroun pour 1 500 000 clients. Mais en réalité, les EMF toucheraient

---

32. D'autres enquêtés (tel Paul, à Douala) ont notamment évoqué le cas de la fermeture de la Cofinest (Compagnie financière de l'estuaire) qui était l'un des principaux EMF du pays jusqu'à ce qu'elle ferme subitement ses portes en février 2011, emportant les 18 milliards de FCFA d'épargne de ses 45 000 clients. La faillite serait due à des crédits complaisamment accordés à certains actionnaires de la banque, au mépris des ratios en vigueur. Cinq ans plus tard, plusieurs milliers de clients sont toujours dans l'attente d'un remboursement de leurs épargnes. Voir « Les misères des 40 000 épargnants de Cofinest. », *Le Jour*, 13 mars 2012, [cameroun24.net](http://cameroun24.net). Voir aussi : « Cofinest, un exemple de microfinance en crise au Cameroun », [www.rfi.fr/afrique](http://www.rfi.fr/afrique), consulté le 7 juillet 2016.



entre deux et trois millions de personnes, du fait que leur clientèle est constituée d'individus mais aussi de groupes et de petites entreprises. À la même période, ces organismes enregistraient 454 milliards FCFA (908 millions de dollars) de dépôts et 240 milliards (480 millions de dollars) d'encours de crédit<sup>33</sup>.

La part de la microfinance dans les stratégies d'épargne des Camerounais de classe moyenne est donc croissante. Elle contribue à la bancarisation et à l'insertion dans les circuits financiers formels d'un très grand nombre d'acteurs qui, jusque-là, évoluaient exclusivement dans l'informel. Les EMF établissent aussi des passerelles avec le système de la tontine, dans la mesure où certaines tontines déposent elles aussi des réserves financières dans des comptes d'épargne pour des périodes plus ou moins longues. D'après un rapport du ministère des Finances, elles auraient tissé « des mécanismes de partenariat [...] avec le système de tontine<sup>34</sup> », ce qui laisse penser à une éventuelle formalisation de ces systèmes d'épargne collective. Ce phénomène d'épargne communalisée intégrant de nouveaux outils financiers et de « bancarisation des tontines » a aussi été décrit comme un système largement investi par les « petites classes moyennes » de Johannesburg<sup>35</sup>.

Élise, 32 ans, est elle-même employée d'une entreprise de microfinance camerounaise notamment spécialisée dans le transfert rapide d'argent à l'intérieur du pays ; elle y a ouvert un compte d'épargne. Célibataire et sans enfant, elle vit à Yaoundé et perçoit un salaire de 140 000 FCFA (280 \$). Ses dépenses mensuelles (constituée pour l'essentiel de la location de son appartement, nourriture et financement des cours de soutien de ses nièces) s'élèvent à un peu plus de 100 000 francs. Le reste, de 30 000 à 40 000 FCFA selon les mois, Élise le met de côté sur son compte d'épargne ou « dans des cotisations [tontines] », en fonction de l'usage qu'elle entend faire des ressources ainsi mises de côté. « Il y a des moments où je préfère prendre un peu d'argent que je mets plutôt dans la tontine, pour m'offrir quelque chose en fin d'année (renouvellement du mobilier, voyage ou vêtements onéreux). Dans le compte bancaire, c'est une façon de stocker ». Élise n'a pas d'investissement en cours, en dépit de son épargne, mais nourrit un projet qu'elle n'a pas voulu révéler : « Je préfère avoir d'abord assez. Je me suis fixé un objectif ; quand il sera atteint, je vais réaliser ce que je veux. »

---

33. Voir [www.microfinancegateway.org](http://www.microfinancegateway.org), consulté le 22 juillet 2016.

34. Voir MinFi, *Évaluation du secteur de la microfinance au Cameroun*, op. cit., p. 70.

35. Voir É. Escusa, « "We Try to Save Every Month". L'épargne au cœur du positionnement de l'entre-deux des "ni riches ni pauvres" en Afrique du Sud », *Note de l'Ifri*, Ifri, janvier 2016, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

## Les tontines : un système d'épargne et de crédit informel et innovant

Si la majorité des personnes interrogées à Yaoundé et à Douala ne se servent pas de leurs comptes bancaires pour épargner, c'est surtout parce qu'elles préfèrent recourir aux tontines. Leur vocation est sociale et financière. Sociale d'abord parce qu'il s'agit généralement d'associations ou de clubs (informels pour la plupart), fondés sur la base de l'origine régionale ou ethnique, du quartier, du genre, du corps de métier, de l'âge ou de quelque autre lien social, et au sein desquels l'argent n'est souvent qu'un aspect du lien social tissé ou entretenu. C'est une sorte de crédit rotatif et solidaire financé collectivement par tous les membres de l'association. Chaque membre verse une contribution financière régulière, la périodicité (mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne), varie d'une tontine à une autre et les fonds collectés sont chaque fois reversés à un des adhérents, selon des modalités qui varient en fonction de la diversité des types de tontines. Selon l'ordre d'attribution des fonds, chaque membre de la tontine est donc soit débiteur, soit créancier de chacun des autres membres. Le cycle rotatif s'achève lorsque chaque membre a touché la cagnotte.

Ils sont 21 enquêtés à reconnaître participer à une ou plusieurs tontines, mais quatre d'entre eux ne considèrent pas leurs mises financières dans ces tontines comme une forme d'épargne, parce que les sommes ainsi mises de côté ne sont pas suffisamment importantes, selon eux, pour servir à la réalisation de projets importants ; ce qui arrive généralement lorsque la tontine ne compte pas beaucoup de membres ou que le montant des contributions n'est pas suffisamment élevé. Les 17 autres reconnaissent qu'ils y épargnent souvent. La tontine est d'ailleurs l'unique forme d'épargne utilisée par neuf d'entre eux, tandis que huit autres épargnent simultanément dans des tontines et sur compte bancaire. Ces données traduisent assez bien la tendance nationale : en 2013 par exemple, 58 % des personnes interrogées dans le cadre d'une étude du ministère camerounais des Finance disaient préférer les tontines à la microfinance, jugeant les premières « plus rémunératrices en termes d'intérêts et moins contraignantes en matière de garantie<sup>36</sup> ». Les tontines sont donc le système d'épargne auquel la majorité de la population a recours et au sein duquel circule une bonne partie des flux financiers des classes moyennes camerounaises.

---

36. Voir [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 23 juillet 2016.

Les tontines auxquelles participent les classes moyennes enquêtées sont mensuelles pour la plupart et fondées sur des liens tels que l'origine ethno-régionale (cas de Léonard et Charlie), le milieu professionnel (cas de Benoit) ou encore des clubs d'amis (cas d'Angèle et Banong).

Banong épargne simultanément dans des tontines et en banque. Pour cet inspecteur des régies financières, la tontine est « une sorte d'emprunt sans intérêt [...] On cotise tous les mois ; si aujourd'hui tu prends par exemple 800 000 FCFA (1 600 \$), ça veut dire que tu as emprunté 800 000 sans intérêt. Tu rembourses progressivement en divisant ce capital en plusieurs parties [égales au nombre de membres]. Donc c'est avantageux ! ». Mais Banong estime aussi que la tontine va bien au-delà du seul aspect financier : « d'abord parce qu'elle est sociale. Ça nous permet de nous retrouver comme membre d'une communauté tous les mois et, en plus d'épargner, on s'assiste mutuellement. C'est important. »

Le revenu mensuel du foyer de Banong s'élève à 710 000 FCFA (1 420 \$) d'où il prélève 100 000 FCFA (200 \$) tous les mois qu'il épargne dans les deux tontines dont il est membre. Il dispose d'un compte courant et d'un compte d'épargne qu'il utilise peu : « C'est vrai qu'il y a de petites choses auxquelles j'ai souscrit [à la banque] comme verser au moins 10 000 francs (12 \$) tous les mois pour les enfants ; mais tu peux aussi verser 100 000 en une fois et ne plus avoir à la faire pendant un an », explique-t-il. En revanche, il a souscrit à un emprunt de 3,5 millions (7 000 \$) auprès de sa banque grâce auquel il a pu acquérir un taxi et qu'il finira de rembourser dans les prochains mois. Il évalue les dépenses mensuelles de son foyer à 350 000 FCFA. Banong dit épargner en ayant à l'esprit deux priorités, à moyen terme : investir dans la construction de sa maison et dans l'éducation de ses enfants. Ses projets sont aussi académiques. Il souhaite finir sa thèse et pouvoir poursuivre sa formation professionnelle à l'ENA, en France.

La formule « d'emprunt sans intérêt » que vante Banong n'est qu'une variante parmi d'autres dans l'univers pluriel des tontines. Il en existe aussi de nombreuses autres qui ont adopté la formule des taux d'intérêt et ces derniers sont généralement bien plus intéressants que ceux des banques, souvent entre 5 et 10 %, d'après Angèle qui, elle aussi, préfère épargner dans les tontines plutôt qu'en banque. Et c'est en invoquant des raisons qui sont précisément l'inverse de celles qu'avance Banong qu'elle justifie sa préférence pour les tontines. Elle estime que les intérêts ne sont pas significatifs lorsqu'on épargne en banque (environ 3 %). « Dans la banque, si vous mettez votre argent, vous n'aurez jamais 10 % [d'intérêt] ; ce que l'association, elle, vous donne ! Alors, je préfère épargner mes 10 000

francs par mois dans mon association [...] C'est très intéressant pour réaliser des projets. »

Dans la tontine avec taux d'intérêt à laquelle appartient Angèle, l'argent épargné par les adhérentes est chaque fois mis aux enchères et reversé à la demandeuse qui propose un remboursement au taux d'intérêt le plus élevé. Une fois les remboursements effectués, les sommes épargnées sont reversées aux membres avec des intérêts proportionnels aux montants de leurs épargnes respectives et à ceux versés par les emprunteuses.

Professeur dans un lycée, célibataire et mère de deux enfants, Angèle explique que c'est encore au sein d'une tontine qu'elle est en train de réaliser son principal investissement du moment. Cette tontine qui s'apparente à une coopérative constituée par un groupe de femmes (quasiment toutes des amies d'enfance et d'anciennes camarades de classe) est organisée autour d'un projet de production artisanale de savon de toilette. Le projet qui en était à sa phase d'essai au moment de l'enquête a été lancé grâce à des « actions » financières acquises mensuellement par chacune des membres. « On fait fonctionner ça avec des actions, explique Angèle. L'action commence à 10 000 francs [CFA]. Chaque mois, on se réunit et c'est avec des actions que l'on produit le savon. Chaque femme dépose une action de 10 000 francs et on a dit qu'on va le faire comme ça jusqu'en décembre. » En décembre, devait commencer la production commerciale du savon de toilette, et donc les premiers retours sur investissement. Ici, la tontine prend la forme d'un investissement collectif.

Les tontines se caractérisent donc par la grande diversité des formules d'épargne et de crédit qu'elles proposent. De nombreuses variantes de ce système d'épargne permettent à des femmes et des hommes de toutes les couches sociales d'y trouver leur compte. Par ailleurs, depuis mars 2016, les tontines ont aussi fait leur entrée dans le monde du numérique. Deux jeunes informaticiens de Douala ont lancé « I-Djangui », une application mobile de gestion des tontines en ligne qui permet aux membres de payer leurs cotisations en ligne via *mobile money* ou Paypal, de discuter par messagerie instantanée, de demander un emprunt ou de consulter les comptes-rendus des réunions et ceci où qu'ils se trouvent, sans être obligés de se réunir physiquement ou de se déplacer<sup>37</sup>. Les tontines continuent ainsi à se renouveler en se réappropriant des ressources capitalistes ou des innovations technologiques, tout en continuant d'échapper aux réseaux formels de l'économie de marché.

---

37. Voir [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com), consulté le 21 octobre 2016.

# Conclusion

La situation économique et financière des classes moyennes reste fragile au Cameroun, en dépit du fait que leur pouvoir d'achat s'est amélioré depuis la fin de la crise économique des années 1990 et que le revenu de nombreux foyer a augmenté. Les classes moyennes camerounaises apparaissent comme des groupes sociaux faisant l'expérience d'une tension de degrés variables entre la précarité dans laquelle une vulnérabilité persistante menace de les plonger et l'aspiration à une ascension socio-économique qui serait signe de « réussite ». Ces groupes développent des stratégies d'épargne pour se mettre à l'abri d'un éventuel déclassement et garantir leur sécurité économique à long terme. Si les banques ne sont pas complètement délaissées, il est tout de même manifeste qu'elles ont jusqu'ici échoué à s'enraciner dans les usages des groupes sociaux qu'elles semblent avoir longtemps laissés de côté, leur préférant des grandes entreprises publiques et privées. Ce sont les tontines et les microfinances (dans une moindre mesure) qui jouent un rôle central dans ces stratégies d'épargne. Les EMF, en plein essor depuis 25 ans, ont développé des politiques attractives à l'égard des petits épargnants, notamment en facilitant les conditions d'épargne et de crédit. Les tontines, quant à elles, développent une étonnante capacité d'adaptation aux logiques de l'économie de marché et ont su rester des réseaux de solidarité, tout en développant une grande variété de formes qui leur permet de reprendre certains aspects du fonctionnement des entreprises capitalistes, tels que les taux d'intérêt, voire même des « actions » de type boursier. Le ministère camerounais des Finances estime à plus de 190 milliards de francs CFA (380 millions de dollars) le montant des fonds qui circulent ainsi dans les tontines, en marge de l'économie formelle du pays<sup>38</sup>.

La popularité et l'efficacité des tontines doivent sans doute beaucoup au fait qu'elles garantissent la collecte et la redistribution d'une ressource rare dans un climat de confiance entre membres, de gestion transparente de l'information et de flexibilité. Mais elles réussissent aussi parce qu'elles restent des lieux où se tissent ou s'entretiennent des liens de sociabilité dans un environnement où la solidarité et l'entraide sont vécues par les classes moyennes camerounaises comme une valeur qui contribue et donne sens à la réussite.

---

38. Voir [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 5 octobre 2016.

# Annexes

## Annexe 1 : Principales caractéristiques des enquêtés

Enquêtés	Activité principale	Secteurs d'activité	Ville	Genre	Âge	Revenu principal En FCFA	Revenu total du foyer	Nombre de personnes à charge dans le foyer
Dicka	Agent immobilier	Informel	Douala	M	34 ans	200 000	300 000	5
Benoit	Employé de bureau	Privé/informel	Douala	M	32 ans	322 500	412 500	4
Bell	Juriste d'entreprise	Privé	Douala	M	31 ans	600 000	600 000	3
Christelle	Gestionnaire RH	Privé	Douala	F	26 ans	600 000	600 000	1
Mathurin	Commercial	Privé/informel	Douala	M	34 ans	130 000	Inconnu	2
Aurélien	Avocat	Libérale	Douala	M	42 ans	700 000	Inconnu	7
Eboa	Commercial	Privé/informel	Douala	M	31 ans	377 000	400 000	3
Julien	Agent commercial	Privé/informel	Douala	M	34 ans	500 000	600 000	2
Patrick	Consultant	Privé/privé	Douala	M.	30 ans	1 000 000	2 400 000	3
Léonard	Production/vente de yaourts	Informel	Yaoundé	M	38 ans	100 000	150 000	4
Joël	Informaticien	Public/privé	Yaoundé	M	31 ans	131 000	196 500	5
Bergeratou	Agent de tourisme	Privé/informel	Yaoundé	F	38 ans	100 000	125 000	1
Jean	Officier de l'armée de terre	Public	Yaoundé	M	34 ans	300 000	300 000	4
Maurice	Cadre de banque	Privé	Yaoundé	M	33 ans	600 000	600 000	

Enquêtés	Activité principale	Secteurs d'activité	Ville	Genre	Âge	Revenu principal En FCFA	Revenu total du foyer	Nombre de personnes à charge dans le foyer
Médard	Consultant / journaliste	Privé/public	Yaoundé	M	47 ans	300 000	725 000	5
Fidèle	Administrateur de santé	Public/informel	Yaoundé	M	36 ans	200 000	300 000	4
Charli	Enseignant	Public/informel	Yaoundé	M	32 ans	218 000	250 000	4
Joseph	Communicateur/ éditeur	Privé/privé	Yaoundé	M	38 ans	300 000	370 000	2
Grâce	Conseiller clientèle en banque	Privé	Yaoundé	F	39 ans	500 000	500 000	7
Banong	Inspecteur des régies financières	Public/public/ privé	Yaoundé	M	37 ans	170 000	350 000	4
Parfait	Journaliste	Public/Privé	Yaoundé	M	37 ans	160 000	410 000	2
Onana	Conseil en économie, finances	Privé	Yaoundé	M	46 ans	350 000	350 000	4
Serge	Conseil en économie, marketing	Privé	Yaoundé	M	38 ans	350 000	350 000	3
Hervé	Taximan	Privé/informel	Yaoundé	M	31 ans	100 000	330 000	1
Angèle	Enseignante	Public/privé	Yaoundé	F	40 ans	250 000	250 000	3
Jérémie	Juriste d'entreprise	Privé	Yaoundé	M	45 ans	300 000	400 000	6
Mireille	Hôtesse de caisse	Public/privé	Yaoundé	F	37 ans	85 000	180 000	2
Claude	Entrepreneur	Privé/public	Yaoundé	M	29 ans	100 000	300 000	2
Brice T.	Informaticien	Privé	Yaoundé	M	29 ans	220 000	500 000	7
Élise	Agent de banque	Privé	Yaoundé	F	32	140 000	140 000	1
Victor	Vendeur à la sauvette	Informel	Yaoundé	M	30	120 000	170 000 (minimum)	7

Enquêtés	Activité principale	Secteurs d'activité	Ville	Genre	Âge	Revenu principal En FCFA	Revenu total du foyer	Nombre de personnes à charge dans le foyer
Éric	Assureur	Privé/privé/informel	Yaoundé	M	39	550 000	1 800 000	10
Marlène	Fonctionnaire	Public	Yaoundé	F	28	162 000	397 000	5

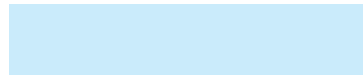
### Annexe 2 : L'expérience d'Éric, 39 ans, assureur à Yaoundé

Pour Éric, dont le revenu compte parmi les plus élevés de l'échantillon, le crédit bancaire est en soi une forme d'épargne. C'est même, dit-il, « la seule possibilité qu'[il] a vraiment d'épargner ». Parallèlement à son travail dans l'assurance qui lui rapporte 550 000 FCFA, Éric et son épouse ont mis sur pied une petite entreprise agricole d'extraction du latex qui emploie une quarantaine de personnes dans la région de Kribi, à environ 200 km au sud-ouest de Yaoundé, et fait de la sous-traitance pour une entreprise agro-industrielle d'hévéaculture (Hévéa du Cameroun). Leur petite entreprise leur rapporte environ 800 000 francs tous les mois. Avec le salaire de son épouse, le couple se retrouve avec un revenu mensuel d'environ 1 800 000 FCFA (3 600 \$). Le couple n'a qu'un seul enfant mais leur foyer compte dix personnes à charge au total ; les autres étant des neveux et des nièces. Éric est en effet très lié à la famille et au devoir de se « soutenir les uns les autres ». Le revenu par tête dans le foyer est donc de 6 000 FCFA/jour, 12 \$. Les dépenses mensuelles pour la vie du foyer (nourriture, entretien des deux véhicules du couple et autres charges domestiques) s'élèvent environ à 550 000 FCFA tous les mois. Éric prépare aussi la rentrée scolaire de son fils, admis au secondaire, et dont les frais directs s'élèvent à 500 000 francs. Mais d'autres charges familiales et religieuses pèsent sur le couple. Pentecôtiste, son épouse et lui versent environ 150 000 francs de dime chaque mois à leur église : « Dieu occupe une place prépondérante dans ma vie », reconnaît Éric. Il supporte aussi des charges d'électricité et d'eau au domicile de ses parents, dans une ville de province, paie leur ménagère et a refait la toiture de leur maison dans le village d'origine de son père. En tout, Éric estime que c'est une vingtaine de personnes qui dépendent en partie de ses revenus : des neveux et nièces, des cousins, ses parents et sa belle-mère, notamment.



L'essentiel des revenus du couple va donc dans l'entretien de la famille et des réseaux de socialisation, des investissements lucratifs et non lucratifs ainsi que des remboursements de crédits.

Éric n'épargne pas, à proprement parler, mais à ses yeux, ses crédits bancaires sont une forme d'épargne : « C'est vraiment la seule possibilité qu'on a d'épargner. C'est-à-dire que vous anticipez pour la réalisation de votre projet ; mais vous commencez à épargner par après. Vous êtes obligé de mettre un certain montant [chaque mois pour le remboursement] que vous n'auriez pas mis si vous deviez le faire volontairement. » Le couple compte quatre crédits en cours de remboursement auprès de banques de la place, d'un montant total de 22 millions de francs CFA (44 000 \$). Le plus important qui s'élève à 17 millions de FCFA (34 000 \$), contracté sur le compte de sa femme, a servi à la construction de leur grande maison, à Yaoundé, dont les finitions sont en cours et où ils ont déjà aménagé. « Je veux faire une maison selon mes envies, selon mes désirs, et surtout ce qui plaît à ma femme [...] c'est vraiment pour se faire plaisir. » Les autres crédits ont notamment servi à l'achat d'une des deux voitures du couple. Le remboursement de leur crédit le plus important devrait encore durer six ans ; mais Éric a déjà d'autres projets qu'il veut entreprendre dès que les trois autres crédits de moindre importance seront épongés. « J'ai encore deux ou trois maisons à construire », dit-il : une à Mfou, une banlieue de Yaoundé où il a acquis un lopin de terre, une à Yaoundé et une dernière dans son village d'origine ; les deux premières devant être mises en location « pour assurer [sa] petite sécurité sociale », dit-il. Il envisage aussi de diversifier les activités de son entreprise et de lui donner plus d'envergure dès que ses charges le lui permettront. En dépit de ses revenus importants, rien dans sa vie quotidienne et son apparence ne semble distinguer Éric des autres enquêtés. Ni son style vestimentaire, ni sa voiture quelconque, ni ses habitudes de consommation : « J'achète en fonction de la durabilité et de l'efficacité. Le reste ne m'intéresse pas vraiment. Je ne suis pas riche ; mais j'ai la chance d'avoir à peu près ce qu'il me faut. »



**ifri**

institut français  
des relations  
internationales

